

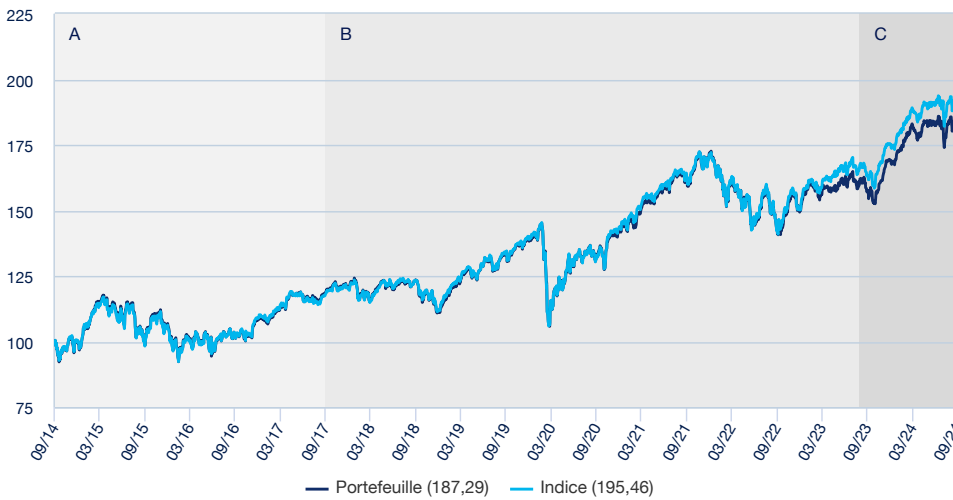
Un fonds qui bénéficie d'une **gestion diversifiée dynamique** au sein d'un large univers de la **Zone Euro** avec une ouverture à l'international pour la poche actions



www.ci-es.org
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Univers d'investissement Diversifié Euro	Performance annualisée 5 ans 7,01%	Encours 417 M €
Score de transition Énergétique et Ecologique Fonds : 0,93 Univers : 0,58 Objectif : Amélioration du score par rapport à l'univers d'investissement	Lutte contre le réchauffement climatique 30% de réduction des émissions de CO2 par rapport à l'univers d'investissement	Financement de la transition climatique 1,77% investi en obligations vertes Objectif : Investissement dans des solutions qui financent la transition énergétique

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Le fonds n'est plus un compartiment
B : Durant cette période l'indice de référence est 37.5% Euro Stoxx 50 + 37.5% MSCI World + 25% FTSE MTS Global
C : A compter du 01 septembre 2023, le benchmark sera 37.5% MSCI EMU + 37.5% MSCI World + 25% Bloomberg Euro Aggregate

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	9,43%	10,78%	13,76%	13,11%
Volatilité de l'indice	9,00%	10,73%	13,80%	12,94%
Tracking Error ex-post	2,57%	2,94%	2,49%	1,97%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	29/12/2023	30/08/2024	28/06/2024	29/09/2023	30/09/2021	30/09/2019	08/11/2002	
Portefeuille	10,75%	0,90%	2,73%	18,88%	15,97%	40,36%	224,21%	
Indice	11,55%	1,06%	2,89%	19,63%	20,57%	46,07%	-	
Ecart	-0,80%	-0,16%	-0,16%	-0,75%	-4,60%	-5,70%	-	

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

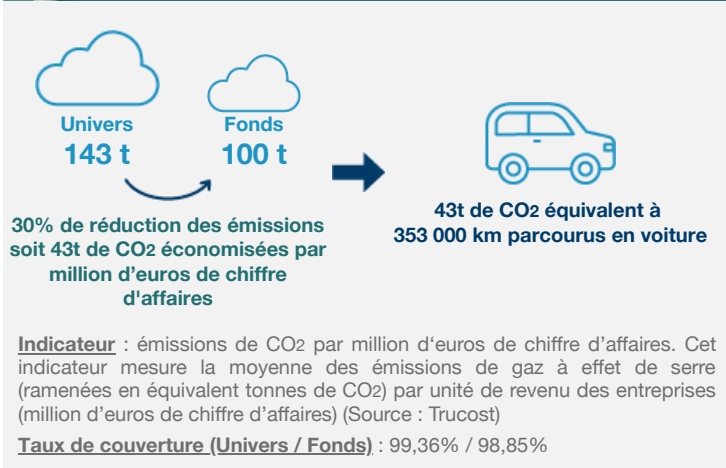
	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	12,39%	-12,23%	20,81%	2,67%	23,81%	-7,31%	11,24%	1,94%	6,87%	4,47%
Indice	16,42%	-11,91%	19,48%	2,97%	23,77%	-6,57%	10,22%	3,26%	5,98%	6,35%
Ecart	-4,03%	-0,32%	1,33%	-0,30%	0,04%	-0,73%	1,02%	-1,32%	0,89%	-1,88%

Indice de référence du fonds : 25% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 37% MSCI EMU + 37% MSCI WORLD

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille, le gérant réalise le suivi d'indicateurs additionnels des entreprises dans lesquelles le fonds est investi. Sont ainsi sélectionnés les émetteurs les plus vertueux sur les critères suivants : sur le plan environnemental, l'« intensité carbone » et sur le plan social, les trois critères, « conditions de travail », « préservation de l'emploi » et « liberté syndicale et droit à la négociation ». Le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure note que son univers d'investissement sur ces quatre critères. L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est composé de 25% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 37% MSCI EMU + 37% MSCI WORLD. L'évaluation ESG du portefeuille se fait sur l'ensemble des titres, l'évaluation des critères additionnels est calculée uniquement sur les émetteurs privés.

ENVIRONNEMENT : Lutte contre le réchauffement climatique



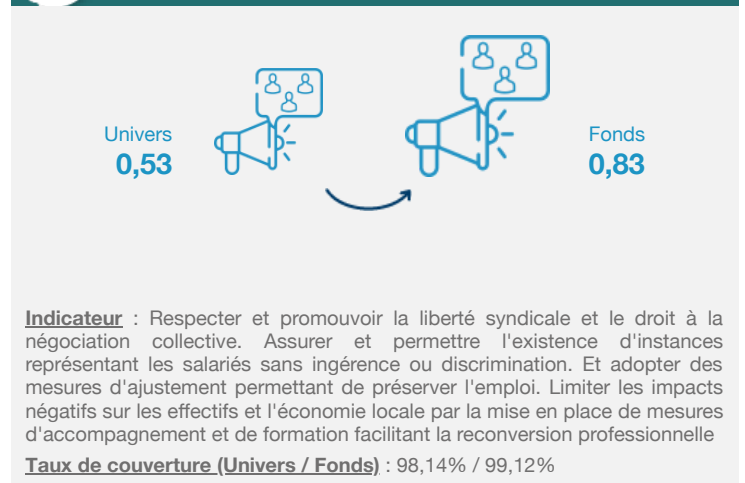
SOCIAL : Conditions de travail



SOCIAL : Préservation de l'emploi



SOCIAL : Liberté syndicale et droit à la négociation

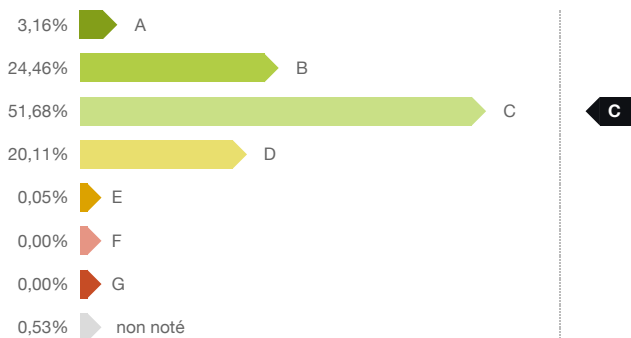


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

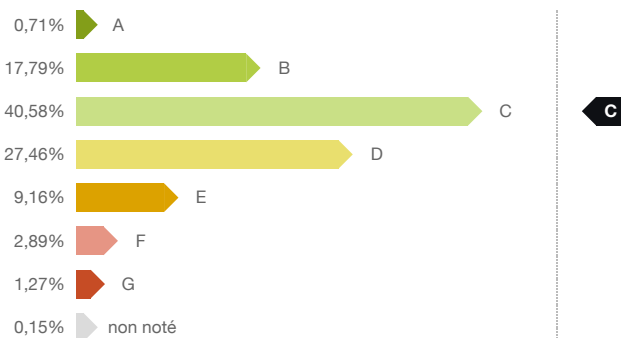
Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

	Fonds	Univers
Note ESG moyenne	C	C
Score ESG moyen	1,09	0,59
Cumul des meilleures notes (A+B+C)	79,30%	59,07%
Taux de couverture	99,71%	99,85%

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Équipe de gestion



Raphaël Sobotka

Directeur de Gestion Multi-Asset Flexible,
ESR et Risk Premia



Christophe Granjon

Directeur de la gestion Multi-Asset ESR



Fanny Jacquemont

Gérant suppléant

Commentaire de gestion

Le mois de septembre aura été marqué par une poursuite des baisses des taux directeur des banques centrales et des annonces importantes des autorités chinoises pour soutenir l'économie. L'inflation continue de baisser dans les économies avancées, et les craintes de récession persistent alors que de nombreux indicateurs prédisent une décélération du secteur manufacturier. Les indices actions ont marqué des plus haut et les taux d'intérêt à court et long terme ont baissé. Le dollar baisse alors que l'or continue sa progression. Le pétrole a souffert des perspectives de baisse de la demande et d'un manque de cohésion de l'OPEP.

La désinflation se poursuit permettant ainsi aux Banques Centrales des pays développés d'assouplir leur politique monétaire. Un contexte qui a permis un recul des rendements obligataires sur toute la courbe, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe. Le discours de Powell accompagnant la baisse des taux directeurs de la FED de - 0.50% a ravivé les anticipations de détente des Fed Funds, et le marché table dorénavant sur 2 à 3 baisses de taux supplémentaires. Nous avons dès lors soldé la position vendeuse d'obligations souveraines US à 5 ans initiée cet été. Nos portefeuilles affichent dorénavant une sensibilité au taux d'intérêt supérieure à leur indice de référence. D'un point de vue géographique nous sommes toujours surpondérés sur l'Italie, l'Espagne et le Portugal au détriment de la France. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive et nous a conduit à maintenir notre surexposition sur les obligations d'émetteurs privés en euros et de bonne notation (Investment Grade) qui offrent un portage (rendement) intéressant. Nous conservons cependant une attitude sélective sur cette classe d'actif, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur

Après un début de mois baissier marqué notamment par la confirmation du ralentissement en Chine et d'une croissance plus faible que prévu en zone euro, les marchés se sont redressés pour terminer le mois en légère hausse. Ce rebond a notamment été soutenu par les baisses de taux directeurs de la banque centrale américaine (-0.50% à 5%), de la banque centrale européenne (-0.25% à 3.50%) et par les mesures de relance monétaire et budgétaire annoncées en Chine. Si les baisses de taux étaient attendues, c'est surtout le discours du président de la FED qui a rassuré les marchés. Mr Powell a signalé qu'il n'agissait pas face à une inquiétude sur la croissance mais bien car les données d'inflation renforçaient sa confiance dans une normalisation rapide. Il a clairement signalé que sa principale mission était dorénavant de conserver le marché de l'emploi dans une situation solide. La décision de la Chine était plus inattendue car ce volontarisme était espéré de longue date par les investisseurs. Le Politburo chinois a annoncé simultanément des baisses de taux, une augmentation des dépenses fiscales, sa volonté de stabilisation de l'immobilier et des mesures de soutien à la consommation. Dans ce contexte, nous avons renforcé légèrement notre sur pondération actions en constituant une position sur la Chine dont la croissance devrait s'améliorer avec ces mesures de soutien. La forte sous performance du marché actions chinois depuis plusieurs années et un rebond de la pondération allouée par les investisseurs qui est proche des plus bas historiques sont aussi d'autres facteurs qui devraient permettre de soutenir la performance des actions chinoises.

Secteur : Chimie

Le secteur de la chimie est divisé en cinq sous-secteurs : les produits chimiques de base, les produits chimiques diversifiés, les engrais et produits chimiques agricoles, les gaz industriels, et les produits chimiques spécialisés. L'hétérogénéité du secteur explique les approches variées et ainsi spécifiques aux différents enjeux de chaque activité.

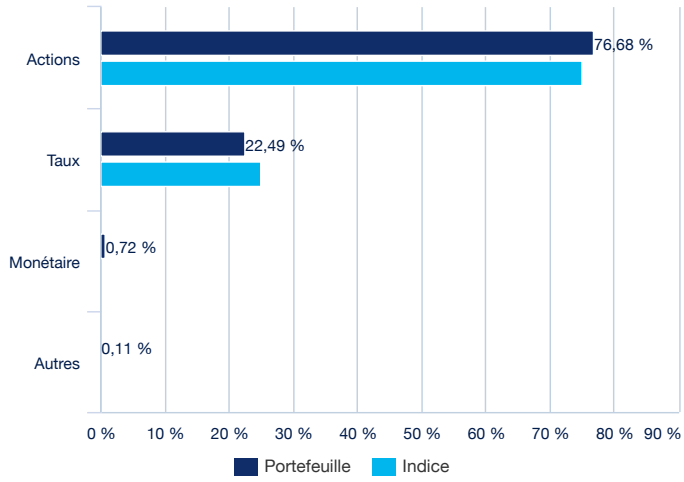
Dans son ensemble, l'industrie chimique représente 5,8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). C'est pourquoi la décarbonisation du secteur représente un enjeu particulièrement important.

Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, les émissions directes de GES du secteur devaient être réduites en absolue de près de 10 % d'ici 2030 (AIE, 2022), ce qui dans un contexte d'augmentation de la demande en produits chimiques primaires – +25 % sur la même période – implique une réduction d'autant plus importante en intensité. Chaque sous-secteur a des activités particulières qui posent des défis uniques en matière de réduction des émissions. Certains sous-secteurs, comme celui des engrais, sont particulièrement difficiles à décarboner en raison de leurs caractéristiques techniques. Grâce à l'innovation et à l'optimisation des processus, le secteur enregistre cependant une baisse relative des émissions de GES et de la consommation énergétique.

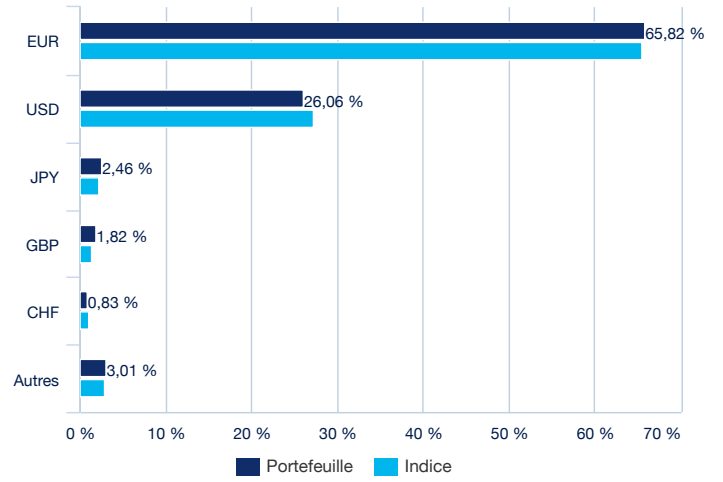
Au-delà de la réduction de ses émissions opérationnelles, le secteur de la chimie joue un rôle clé dans le développement de solutions de chimie verte et dans la recherche d'alternatives aux substances chimiques dangereuses, pour préserver l'environnement et la santé publique.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



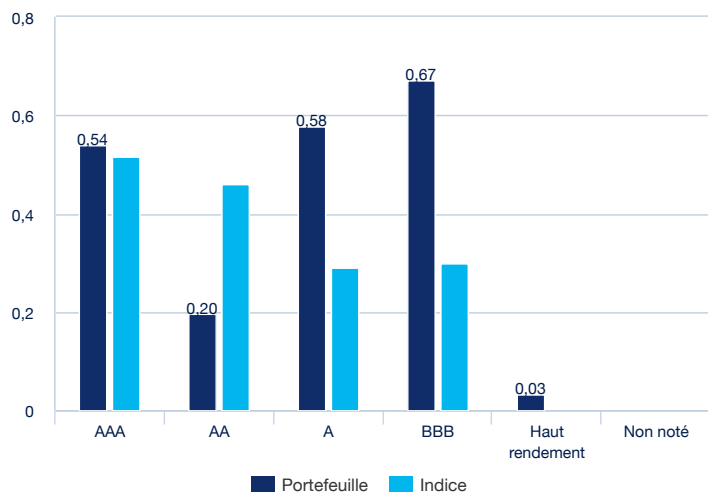
Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)



Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

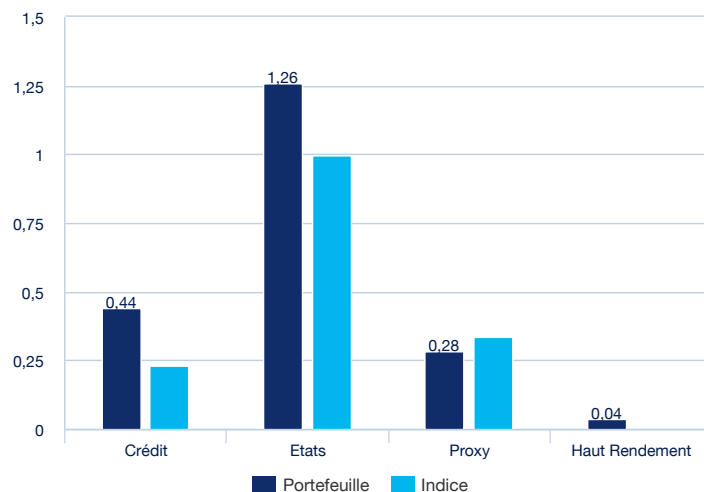
Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité



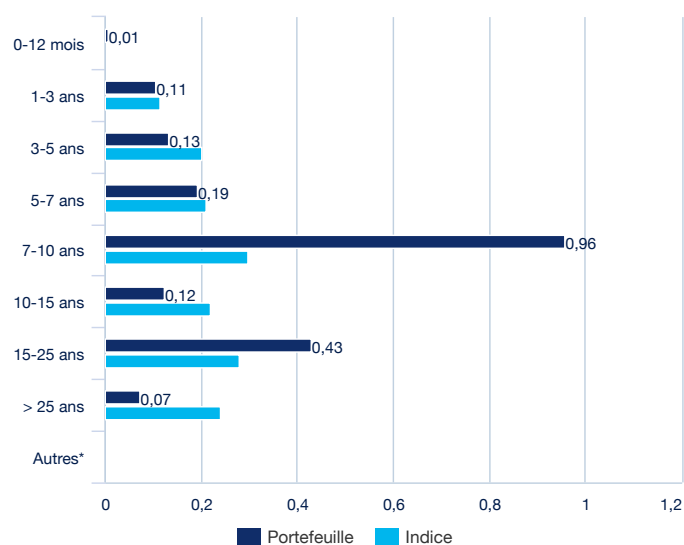
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En points de sensibilité



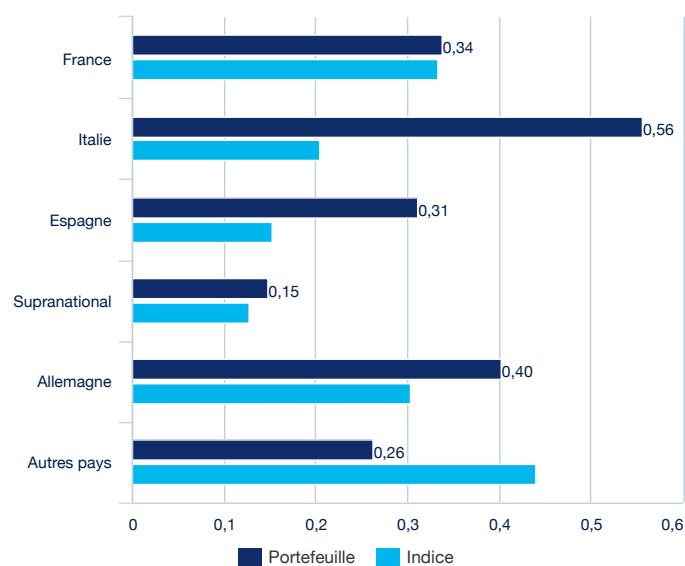
Répartition par maturités (Source : Amundi) *

En points de sensibilité



Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



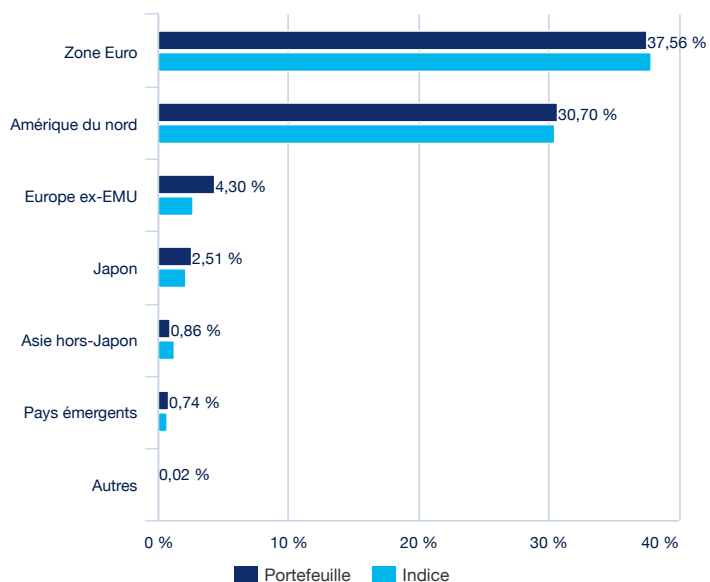
** Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

Principaux émetteurs obligations (Source : Amundi)

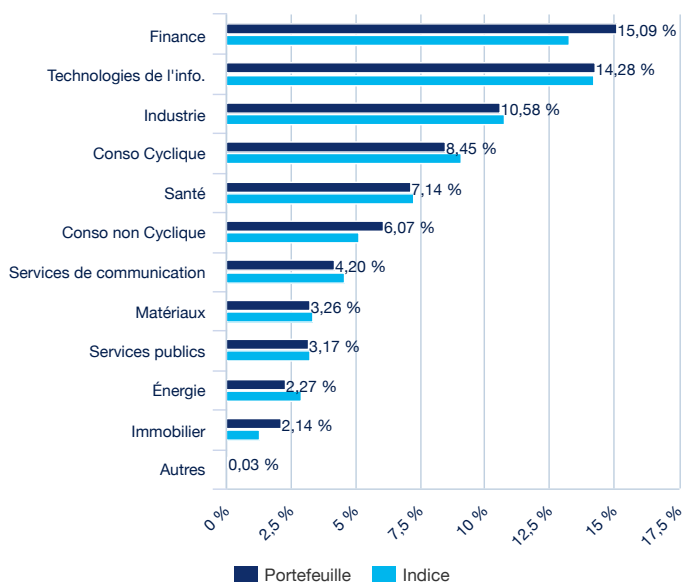
Émetteur	% d'actif
ITALIAN REPUBLIC	7,31%
GERMANY	4,30%
SPAIN (KINGDOM OF)	2,54%
EUROPEAN INVESTMENT BANK	1,61%
CREDIT AGRICOLE SA	1,46%
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA	1,45%
PORTUGAL	0,85%
BNP PARIBAS SA	0,76%
VALEO SE	0,75%
SWISS LIFE FINANCE II AG	0,58%
Total	21,61%

Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



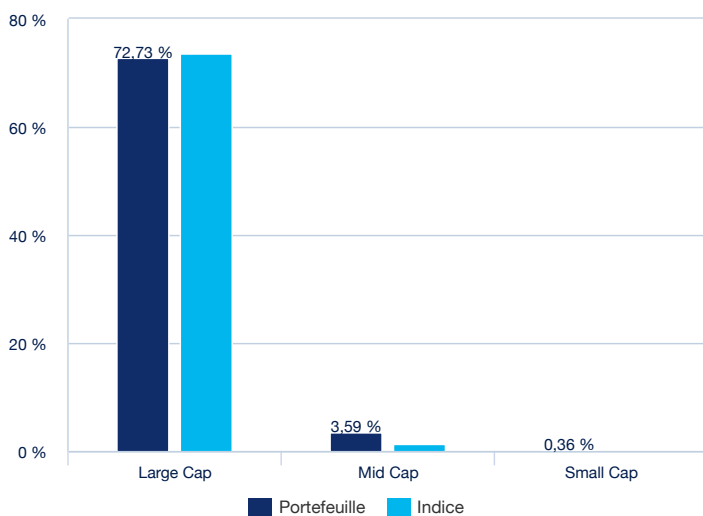
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Principales lignes actions (Source : Amundi)

Titre	% d'actif
ASML HOLDING NV	2,44%
NVIDIA CORP	1,99%
MICROSOFT CORP	1,87%
SAP SE	1,75%
MUNICH REINSURANCE COMPANY	1,49%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	1,40%
L OREAL SA	1,27%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	1,26%
SIEMENS AG	1,22%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,18%
Total	15,87%

Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Capitalisation boursière des entreprises détenues

Small Cap <= 2 Milliards d'Euros

Mid Cap entre 2 Milliards et 8 Milliards d'Euros

Large Cap > 8 Milliards d'Euros

Labels

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



Exclusions



Mines anti-personnel



Bombes à sous-munitions



Armes chimiques



Armes biologiques



Armes à uranium appauvri



Pacte mondial



Armes nucléaires



Charbon thermique



Tabac



Hydrocarbures non conventionnels



Pays faisant l'objet de violations

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Non**
Fonds Maître : -
Forme juridique : **FCPE**
Classification SFDR : **Article 8**
Date de création du compartiment/OPC : **07/05/2002**
Date de création de la classe : **07/05/2002**
Eligibilité : -
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes : **unité / unité**
Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **0,72%**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**
Commission de surperformance : **Non**
AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **324,21 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/09/2024**
Actif géré : **416,57 (millions EUR)**
Indice de référence :
25% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 37% MSCI EMU + 37% MSCI WORLD

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.